



L'Ufcv est une association nationale de jeunesse et d'éducation populaire, reconnue d'utilité publique.

Depuis plus de 100 ans, l'Ufcv s'engage et innove au service des enfants et des jeunes, des personnes en situation de handicap et des personnes en précarité sociale et professionnelle.

L'Ufcv est le premier organisme de formation au Bafa-Bafd en France. L'association forme les futur-es animateur-rices et directeur-rices de séjours et d'accueils de loisirs, dans une logique collective, de partage, d'entraide et d'innovation.

[bafa.ufcv.fr](http://bafa.ufcv.fr)



Suis-nous sur  
Génération Bafa !



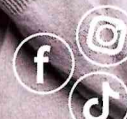
**BAFA-BAFD**  
REJOINS LA TRIBU BAFA !



**GUIDE BAFA-BAFD**

**Édition 2023**

[bafa.ufcv.fr](http://bafa.ufcv.fr)



Suis-nous sur  
Génération Bafa !



# LE BAFA

Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur-riche

Le Bafa est une formation courte en 3 étapes, accessible dès 16 ans. C'est un brevet qui permet d'encadrer des enfants et des jeunes pendant leurs vacances, en séjours, en accueils de loisirs et temps périscolaires. C'est une porte d'entrée vers le métier d'animateur-riche.



## LES SESSIONS THÉORIQUES

Les sessions théoriques sont des temps collectifs où l'on apprend et construit son parcours d'animateur-riche. Elles sont animées par des formateur-rices volontaires qui ont également passé le Bafa et continuent d'animer régulièrement.

Les groupes sont constitués de 15 à 40 personnes, de 16 à 77 ans ! Mais nous privilégions des groupes à taille raisonnable, autour de 20 participant-es.

**De nombreuses situations de jeux et d'activité sont vécues.** La formation Bafa est avant tout dynamique : les mains dans la peinture, déguisé-es, en action ! Il s'agit d'abord d'expérimenter.

**De véritables temps de réflexion sont proposés** autour des relations entre enfants et adultes, avec les familles, des notions de responsabilité, de l'autorité...

La formation se déroule dans un cadre réglementaire fixé par le ministère, avec des objectifs à atteindre, des critères d'évaluation et des modalités de déroulement. **L'évaluation repose sur l'observation régulière de l'investissement et sur des temps d'échange avec les formateur-rices.**

## ÊTRE ANIMATEUR-RICHE AU QUOTIDIEN



C'est encadrer des groupes d'enfants mixtes et d'âges différents à tous les temps de la journée :

- # **au quotidien** : arriver au centre, manger ensemble, se laver, s'habiller...
- # **pendant les animations** : faire des jeux, construire des objets, partir camper, chanter...

**Les animateur-rices travaillent souvent en équipe** de 2 ou 3 personnes, sous la responsabilité d'un-e directeur-riche qui a très souvent commencé par faire de l'animation. Pour cette équipe, il s'agit de préparer les journées, imaginer et tester les activités, définir des règles de fonctionnement.

**Les séjours et les accueils de loisirs sont des lieux d'éducation particuliers** où l'enfant peut réaliser des activités qu'il ne ferait pas ailleurs, accompagné par des adultes qui ne sont ni les parents, ni les professeur-es, mais qui participent bien de ses découvertes et de ses apprentissages.



# FAIS LE BON CHOIX, FORME-TOI AVEC NOUS !

30 000 stagiaires nous font confiance chaque année, rejoins-les !

- # 40 ans d'expérience
- # Un réseau de formateur-rices compétent-es et expérimenté-es
- # 1500 sessions de formation organisées dans toute la France
- # 30 thématiques à choisir pour ton approfondissement ou ta qualification

Inscris-toi en ligne sur [bafa.ufcv.fr](http://bafa.ufcv.fr) ou en contactant la délégation Ufcv la plus proche de chez toi

Voir page 7

## TON INSCRIPTION SIMPLIFIÉE

Sur [bafa.ufcv.fr](http://bafa.ufcv.fr) ton inscription ainsi que le paiement sont validés en quelques clics. L'inscription en ligne te garantit l'accès aux dernières places disponibles et tu disposes d'un espace personnalisé pour accéder à tous les documents utiles.

## GÉNÉRATION BAFA

La première communauté des passionné-es d'animation sur Facebook. Animateur-rices stagiaires, futurs stagiaires, formateur-rices et directeur-rices... 60 000 fans d'animation se retrouvent pour échanger, jouer et partager dans la bonne humeur.

**Génération Bafa, c'est aussi une mine d'informations pour animer !**

## L'ESSENTIEL DE L'ANIMATEUR-RICHE, DU DIRECTEUR-RICHE, DU-DE LA SURVEILLANT-E DE BAINNADE

Les outils indispensables qui te suivront partout.

Offerts lors de tes formations, ils contiennent des informations pratiques pour exercer dans les meilleures conditions.



## TROUVER UN STAGE OU UN JOB

Pour faciliter tes recherches, tu bénéficies toute l'année du réseau Ufcv et d'un accès gratuit à Anim'jobs, le site d'emploi de l'animation.



# ET SI TU DEVENAIS FORMATEUR·RICE OCCASIONNEL·LE ?

Tu es motivé·e, disponible et tu as déjà plusieurs expériences en séjours ou en accueils de loisirs ?  
Deviens formateur·rice à l'Ufcv !

## ÊTRE FORMATEUR·RICE À L'UFCV C'EST L'OPPORTUNITÉ DE :

- # transmettre ton expérience,
- # intégrer un réseau important animateur·rices et de directeur·rices,
- # permettre à des jeunes de s'impliquer à leur tour au service des enfants et des adolescent·es.

## ÊTRE FORMATEUR·RICE DEMANDE UN INVESTISSEMENT POUR SUIVRE LA FORMATION INITIALE PUIS ENCADRER DES STAGES :

- La formation Ufcv repose sur les principes suivants :
- # connaître le cadre réglementaire des accueils et séjours de vacances,
  - # transmettre son expérience, et en faire bénéficier les stagiaires en formation,
  - # proposer des situations de formation adaptées et positives.

Cet engagement peut être bénévole ou contractualisé dans le cadre du Contrat d'Engagement Éducatif. N'hésite pas à faire la démarche et à te renseigner sur cette forme d'engagement, en nous contactant par email, par courrier, ou en te rendant à la délégation Ufcv la plus proche de chez toi.

Toutes nos coordonnées en page 7 et sur [bafa.ufcv.fr](http://bafa.ufcv.fr)

**La formation des formateur·rices est intégralement prise en charge par l'Ufcv.**



## LE CYCLE DE FORMATION

1

8 JOURS

### LA FORMATION GÉNÉRALE

De manière théorique et pratique, tu apprends l'essentiel de ce qui est utile pour mieux :

- # connaître les publics : enfants, adolescent·es en vacances,
- # préparer et animer des jeux, des chants, des activités...
- # travailler en équipe, s'immerger dans la vie d'un groupe.

Plusieurs formules existent : en pension complète, en demi-pension ou en externat.



Tu dois effectuer ces 3 étapes chronologiquement sur une période de 30 mois maximum.



### INSCRIPTION AUPRÈS DU MINISTÈRE JEUNESSE & SPORTS

Avant ta première étape, tu dois impérativement être inscrit·e auprès du ministère. Rendez-vous sur :

[jeunes.gouv.fr/bafa-bafd](http://jeunes.gouv.fr/bafa-bafd)

Suis la procédure pour obtenir ton numéro d'inscription.

Celui-ci est indispensable pour toutes les étapes

de ta formation et l'obtention de ton brevet. Pense à scanner

ta carte d'identité sur ton profil afin de pouvoir suivre les différentes

étapes de la formation et passer automatiquement en jury.

Attention ! Pour pouvoir effectuer ton stage pratique, tu ne dois pas être frappé·e par une incapacité pénale consécutive à une condamnation définitive pour un crime ou à deux mois au moins d'emprisonnement sans sursis pour un des délits inscrits à l'article L. 133-6 du code de l'action sociale et des familles, ni faire l'objet d'une mesure administrative de suspension ou d'interdiction d'exercer auprès des mineurs en application de l'article L. 227-10 du même code.

2

14 JOURS

### LE STAGE PRATIQUE

Il s'agit d'une mise en situation réelle au sein d'une équipe : en colos, en centres de loisirs avec ou sans hébergement, c'est une étape forte de ton cursus.

À faire dans les 18 mois qui suivent l'étape 1.

Voir page 4

3

6/8 JOURS

### L'APPROFONDISSEMENT OU LA QUALIFICATION

# L'approfondissement vient consolider et enrichir les acquis de la formation générale par un thème choisi et permet une analyse du stage pratique.

# La qualification (surveillant·e de baignade, canoë-kayak, etc.) te permet d'acquérir des compétences dans un domaine spécialisé.

Détail des prérequis sur [bafa.ufcv.fr](http://bafa.ufcv.fr)

Voir page 5

# LE STAGE PRATIQUE

Pas de panique pour le stage pratique !

Tou-tes les stagiaires en cours de formation Bafa ou Bafd sont à la recherche d'un stage pratique. Anticiper cette étape, être curieux-se et organisé-e est la meilleure manière de trouver son stage.

## BAFA

ANIMATEUR·RICE... SOIS ACTEUR·RICE DE TA RECHERCHE



- # **Organise-toi et prends contact** avec des organisateurs d'accueils de loisirs et de séjours près de chez toi : associations, municipalités, comités d'entreprise, etc.
- # **Fais fonctionner le bouche à oreille** : dans ton entourage, des animateur·rices et des directeur·rices peuvent te conseiller.
- # **Ne sois pas trop exigeant·e** pour commencer. Sois disponible aussi bien en juillet qu'en août, accepte de partir avec tous types de publics, cherche des solutions pour être mobile.

# **Fais valoir tes compétences** – car tout le monde en possède ! Tu as sûrement une spécialité (artistique, sportive, culturelle) ou des expériences (garde d'enfants, participation à des accueils de loisirs, encadrement dans le cadre de pratiques sportives).

## BAFD

DIRECTEUR·RICE... EN RECHERCHE DE TA PREMIÈRE DIRECTION



- # **Utilise ton réseau**, les structures où tu as travaillées, les ancien·nes directeur·rices, et organisateurs, c'est le premier vecteur pour trouver une direction.
- # **Fais-toi connaître** plusieurs mois avant le démarrage des séjours ou accueils : les organisateurs sont en recherche permanente. Pour l'été par exemple, la meilleure période pour démarcher est celle des mois de février/mars quand les organisateurs commencent à constituer leurs équipes.
- # **Les services de l'État (DDJSCS, DRJSCS...)** connaissent les structures en demande, n'hésite pas à les contacter.
- # Et bien sûr **les organismes de formation** qui sont pour certains aussi organisateurs, peuvent t'aider dans cette démarche. C'est le cas à l'Ufcv.

Dans tous les cas, renseigne-toi sur le projet éducatif de l'organisateur et prépare des propositions d'organisation en adéquation avec le public, la structure, le projet.

**animjobs.com**  
Site d'emploi dans l'animation

**Avec ta formation à l'Ufcv, l'accès à Anim'jobs est gratuit afin de t'aider dans tes recherches.**

# LE CYCLE DE FORMATION

1

9 JOURS

## LA FORMATION GÉNÉRALE

Cette première session te permet de découvrir les fonctions suivantes :

- # **L'élaboration**, la conduite et l'évaluation du projet pédagogique.
- # **L'animation de l'équipe**, la communication, la conduite de réunions.
- # **L'organisation** des aspects administratifs et techniques de la direction.
- # **La mise en œuvre** du cadre réglementaire et juridique des accueils collectifs de mineurs (ACM).

2

14 JOURS

## LE 1<sup>er</sup> STAGE PRATIQUE

À effectuer dans les 18 mois qui suivent l'étape 1, en tant que directeur·rice ou adjoint·e. Il doit être effectué en France et déclaré auprès des services de la Jeunesse et des Sports.

3

6 JOURS

## LE PERFECTIONNEMENT

L'équipe te propose une analyse de ton parcours, un retour sur les fonctions et une mise à jour réglementaire.

4

14 JOURS

## LE 2<sup>e</sup> STAGE PRATIQUE

Il doit obligatoirement être effectué en responsabilité totale de direction.

À l'issue de ces 4 étapes, tu dois produire un bilan écrit de ton parcours. Son contenu et sa forme font l'objet d'un travail spécifique qui sera présenté dès la première étape.



**Au total, tu disposes de 4 ans pour accomplir ce cursus.**



## INSCRIPTION AUPRÈS DU MINISTÈRE JEUNESSE & SPORTS

Avant ta première étape, tu dois impérativement être inscrit·e auprès du ministère. Rendez-vous sur : [jeunes.gouv.fr/bafa-bafd](https://jeunes.gouv.fr/bafa-bafd)

Suis la procédure pour obtenir ton numéro d'inscription. Celui-ci est indispensable pour toutes les étapes de ta formation et l'obtention de ton brevet. Pense à scanner ta carte d'identité sur ton profil afin de pouvoir suivre les différentes étapes de la formation et passer automatiquement en jury.

*Attention ! Pour pouvoir effectuer ton stage pratique, tu ne dois pas être frappé·e par une incapacité pénale consécutive à une condamnation définitive pour un crime ou à deux mois au moins d'emprisonnement sans sursis pour un des délits inscrits à l'article L. 133-6 du code de l'action sociale et des familles, ni faire l'objet d'une mesure administrative de suspension ou d'interdiction d'exercer auprès des mineurs en application de l'article L. 227-10 du même code.*

# LE BAFD

Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur-ric.e

Le Bafd est une formation en 4 étapes qui permet de diriger des séjours et des accueils de loisirs. Il est accessible dès 18 ans, sous conditions de diplômes et/ou d'expérience. Le Bafd est aussi une porte d'entrée vers les métiers animateur-ric.e et de directeur-ric.e professionnel-les.



## LES SESSIONS THÉORIQUES

Les groupes sont le plus souvent constitués de 10 à 20 personnes.

De nombreuses thématiques sont abordées : recrutement, animation de l'équipe, budget et économe, réglementation.

Au cœur de la formation se situe la **notion de projets** :

- # Quelles sont les **valeurs** portées par **le-la directeur-ric.e**, comment sont-elles mises en œuvre ?
- # Avec quels **partenaires** ? Comment le projet pédagogique est animé : enfants, parents, **animateur-ric.es, intervenant-es...**
- # Avec quels **moyens** ?

L'évaluation repose sur l'**observation régulière de ton investissement, la mise en œuvre des travaux** qui sont proposés pendant la session, l'**analyse et les échanges partagés avec les formateur-ric.es.**



## ÊTRE DIRECTEUR-RI.C.E...

C'est d'abord un travail préalable qui nécessite de :

- # **Rencontrer l'organisateur**, échanger sur son projet éducatif, imaginer les contours du projet pédagogique.
- # **Recruter l'équipe** : écouter ses souhaits, anticiper ses besoins, l'associer au projet pédagogique.
- # **Préparer avec l'équipe** les modalités d'accueil et d'organisation.



## LES MISSIONS DE DIRECTION

- # **Animer une équipe** d'adultes dans le cadre d'un projet pédagogique au service des enfants.
- # **Proposer des vacances** qui répondent aux besoins des enfants, aux attentes des parents et de l'organisateur.
- # **Assurer le bon fonctionnement** du séjour : le respect des règles, l'approvisionnement...

Le-la directeur-ric.e travaille avec son équipe pour préparer les journées, imaginer des activités et définir les règles de vie et de fonctionnement.

# L'APPROFONDISSEMENT OU LA QUALIFICATION

## L'UFCV

PROPOSE UN CHOIX DE 30 THÉMATIQUES SUR TOUT LE TERRITOIRE



- # **Autour des publics** : la petite enfance, les personnes en situation de handicap, la gestion des conflits...
- # **Autour des techniques** : les activités manuelles, les arts plastiques, les cabanes, le chant, le numérique...
- # **Autour de l'environnement** : des festivals et des événements régionaux, des lieux spécifiques : le bord de mer, la montagne...

## DE NOMBREUX ORGANISATEURS RECHERCHENT DES COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES



- # **La connaissance d'un public** : ses rythmes, ses besoins, les activités les plus adaptées...
- # **La maîtrise d'un support d'animation** : les grands jeux, les veillées, les marionnettes...
- # **La capacité à inventer et proposer des projets** : mener des animations exceptionnelles, organiser un mini-camp itinérant...

L'expérience de ton stage pratique ainsi que tes compétences personnelles (tu es musicien-ne, tu fais du sport, du théâtre...) doivent t'aider dans ce choix.

## TOUTES NOS THÉMATIQUES SUR BAFUFCV.FR

- # **Les jeux** : les colos et centres de loisirs sont d'abord des lieux ludiques, festifs, où les enfants et les jeunes doivent pouvoir vivre des temps exceptionnels, inhabituels, avec des copain-ines, encadré-es par des adultes qui travaillent sérieusement sans se prendre au sérieux !
- # **La petite enfance** : les plus petit-es nécessitent une vigilance particulière, un savoir-faire et une attention de tous les instants.
- # **L'accueil de publics particuliers** : enfants en situation de handicap, gestion des conflits.

# LE PROJET ÉDUCATIF DE LA FORMATION Bafa/Bafd

*L'Ufcv propose à des jeunes adultes de vivre une expérience éducative originale dans le cadre de ses formations.*

- # **Convaincue** que la construction d'une société respectueuse de chacun-e passe par des expériences de vie qui conjuguent épanouissement personnel et vie collective,
- # **Consciente** d'un contexte social où l'individualisme et la compétition conduisent au repli et à la fragilisation des plus faibles,
- # **L'Ufcv propose un projet laïc, humaniste et ambitieux** reposant sur la considération de l'autre et sur la valorisation des lieux d'accueil et de séjours de vacances et de loisirs.

**Nos valeurs sont celles d'une éducation partagée entre les différentes parties prenantes.**

- # **Favoriser l'engagement** dans le cadre de projets individuels et collectifs.
- # **Promouvoir la personne**, lui reconnaître des compétences, des particularités, une intégrité : nous souhaitons transmettre une image positive et valorisante de la jeunesse.
- # **Lutter contre toutes les formes d'exclusion**, être un acteur éducatif, en étant vigilant en permanence aux questions de tolérance, de solidarité, et en agissant contre les sentiments de méfiance et d'insécurité.

## LES RÈGLES DE VIE

Les sessions sont des lieux collectifs qui regroupent des adultes en formation. Afin de faire du temps de la formation un moment profitable pour tous-tes, des règles de vie sont systématiquement mises en œuvre et définies au début de chaque session avec l'équipe de formateur-rices encadrant-es.

Ces règles rappellent l'**application de la Loi, les obligations de sécurité de chacun-e et de nombreux principes de respect** : horaires de formation, heures de coucher, sorties, utilisation du téléphone, etc. Leur non-respect entraîne obligatoirement des sanctions proportionnées qui peuvent conduire dans les situations les plus graves à l'exclusion et à la formulation d'une session défavorable [cf. CGI p. 8]. Les formations sont aussi des lieux d'expérimentation, de découverte, d'épanouissement qui sont possibles si ces règles sont partagées et appliquées.

## CE QUI NOUS TIENT À CŒUR !

- # Que tu sois **acteur-riche de la formation**, en faisant des choix et en expérimentant des situations d'animation.
- # Que les temps de formation se déroulent dans un **esprit d'échange et de respect**.
- # Que la **liberté d'expression** et le pouvoir d'agir soient réels : les formations bafa et bafd ne sont pas un temps d'éducation habituel. Les formateur-rices ne sont pas des enseignant-es, les stagiaires ne sont pas des élèves. Nous travaillons sur des registres différents.
- # **L'exigence et la rigueur** : le cadre de la session et nos modes de fonctionnement ne doivent pas nous faire oublier la responsabilité liée à l'encadrement de mineur-es.
- # **La disponibilité de l'équipe de formateur-rices**, qui expliquera clairement le dispositif d'évaluation et qui est au service de tou-tes et de chacun-e.

# COMMENT FINANCER SA FORMATION

## LES AIDES DE LA CNAF



**La caisse nationale des allocations familiales (CNAF) accorde une aide aux stagiaires inscrit-es en approfondissement ou qualification, sans condition de ressources ni d'âge, y compris pour les non-allocataires.**

Celle-ci est de l'ordre de 90 € (pour tout type de sessions hors celles organisées à l'étranger) ou 105 € (pour les sessions animation de la petite enfance). Pour bénéficier de l'aide de la CNAF, les candidat-es doivent :

- # Ne pas bénéficier d'une prise en charge totale de la session,
- # Être en cours de formation Bafa (hors auditeur-riche libre).

Certaines CAF complètent l'aide de la CNAF, renseigne-toi auprès de ta CAF.

## LES AUTRES AIDES

- # Les services du ministère de l'Éducation Nationale, présents dans les directions départementales de la cohésion sociale (DDCS), les directions départementales de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) et les directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) peuvent accorder, de manière ponctuelle et exceptionnelle une aide pour le Bafa et le Bafd.
- # Conseils départementaux, régionaux, Pôle emploi, MSA, comités d'entreprise, certaines communes (généralement sous conditions de ressources).
- # Pour les salarié-es, les formations Bafa-Bafd dispensées par l'Ufcv peuvent être financées par le plan de formation de l'employeur.
- # Certains organisateurs de séjours de vacances ou d'accueils de loisirs remboursent tout ou partie des sessions de formation. Cette prise en charge n'a pas de caractère obligatoire.

Retrouve plus d'infos sur les modes de financement par région sur le site [bafa.ufcv.fr](http://bafa.ufcv.fr)



## FICHE D'INSCRIPTION 2/2

(1) Cocher la case correspondante (2) Écrire en CAPITAL

### EN CAS DE PRISE EN CHARGE DE LA SESSION PAR UNE ASSOCIATION, UN ORGANISME, UNE COLLECTIVITÉ, FAIRE REMPLIR ET SIGNER CI-APRÈS

(2) Je soussigné-e Nom et Qualité : .....

Représentant le preneur en charge dont le nom et l'adresse sont : .....

atteste qu'il réglera à l'Ufcv les frais de session de

(nom du-de la stagiaire) : .....

(1) En totalité  Partiellement

Soit : ..... €

(1) Et demande à l'Ufcv d'établir une convention de

Formation Professionnelle Continue : OUI  NON

Nom de l'OPCA, si connu .....

Le complément, soit : ..... € sera payé par le-la stagiaire.

### AUTORISATION PARENTALE (POUR LES MINEURES)

(2) Je soussigné-e nom et prénom : .....

(1) en qualité de père  mère  tuteur-riche légal-e

(2) Autorise (nom et prénom) : .....

à participer à une session de l'Ufcv et à y pratiquer toutes les activités proposées.

J'autorise tout médecin responsable à faire pratiquer toute intervention chirurgicale en cas d'urgence et à prescrire

tout traitement rendu nécessaire par l'état de santé de mon fils ou ma fille, et m'engage à rembourser à l'Ufcv

les frais médicaux, chirurgicaux, pharmaceutiques et les frais annexes.

Fait à ..... Le ..... / ..... / ..... Signature :

**PERSONNE À CONTACTER EN CAS D'URGENCE** Nom et Prénom : .....

Téléphone fixe : ..... Mobile : .....

### CONSETEMENTS

(1) J'autorise à titre gracieux, l'Ufcv à utiliser les photos et les vidéos réalisées dans le cadre de ma session et sur lesquelles

j'apparais, pour une diffusion interne et/ou externe au sein des supports d'information et de promotion de ses activités.

OUI  NON

(1) J'accepte de recevoir de la part de l'Ufcv, des informations utiles dans le cadre de mon cursus dans l'animation

(offres de stage, actualité, documentation...). OUI  NON

(1) J'accepte que mes coordonnées soient transmises aux participant-es de la session pour permettre l'organisation

de covoiturage ? OUI  NON

### INDISPENSABLE POUR LA VALIDATION DE L'INSCRIPTION

«J'ai pris connaissance des conditions de déroulement des sessions, ainsi que des conditions d'inscription et de paiement (page 8 et sur bafa.ufcv.fr), et je les accepte.»

(2) Nom, Prénom : ..... Signature :

Fait à ..... Le ..... / ..... / .....

Cachet du preneur en charge :

Signature :

Fait à :

Le :

Ufcv N° de tiers :

# COMMENT S'INSCRIRE ?

## MODALITÉS D'INSCRIPTION



**Il est indispensable de posséder une adresse e-mail qui sera ton identifiant tout au long du cursus.**

# La première étape est obligatoirement de se rendre sur le site du ministère : [jeunes.gouv.fr/bafa-bafd](http://jeunes.gouv.fr/bafa-bafd), suivre la procédure pour obtenir ton numéro d'inscription.

# Cette procédure est indispensable pour pouvoir démarrer ta formation et suivre la première session.

# Choisis ensuite la session de formation qui te convient sur [bafa.ufcv.fr](http://bafa.ufcv.fr) et inscris-toi en ligne. Tu as la possibilité de consulter l'ensemble des sessions que nous proposons dans toutes les régions. Pour que ton inscription soit validée immédiatement et ta place réservée, nous te conseillons de régler en ligne. Un acompte de 170 € suffit.

# Tu peux aussi déposer ou envoyer ton dossier par courrier accompagné d'un chèque à la délégation Ufcv la plus proche.

# Toutes nos adresses sur [bafa.ufcv.fr](http://bafa.ufcv.fr) / rubrique « Contacts ».

Et pour répondre à toutes tes questions

**0 810 080 080**

Service 0,06 € / min  
+ prix appel

## OÙ NOUS TROUVER ?

Les Cantarines  
2 rue Louis Armand  
74000 ANNECY

6B boulevard Diderot  
25000 BESANÇON

12 rue Pierre Loti  
33800 BORDEAUX

234 rue Saint-Hubert  
59830 BOUVINES

27 avenue du 6 juin  
14000 CAEN

11 rue Montlosier  
63000 CLERMONT-FERRAND

29 rue Jean-Baptiste Baudin  
21000 DIJON

275 rue Jules Barni  
80000 AMIENS

11 rue des Coopérateurs  
87000 LIMOGES

2 place Benoît Crépu  
69005 LYON

2A rue du Monastère  
13004 MARSEILLE  
1 rue du Coëtlosquet  
Maison des associations  
57000 METZ

85 rue Lunaret  
34090 MONTPELLIER

13 porte du Miroir  
68100 MULHOUSE

9 rue Pierre Chalnot  
54000 NANCY

56 rue François Bruneau  
44000 NANTES

18 rue Catherine Ségurane  
06300 NICE

1, Villa des Pyrénées  
75020 PARIS

4 rue Lamothe  
64000 PAU

51 Grand'rue  
86038 POITIERS

8 rue Robert Schuman  
51100 REIMS

47 avenue des Pays Bas  
Immeuble Le Quadri  
35200 RENNES

55 rue de l'Amiral Cécille  
76000 ROUEN

57 rue du Général de Gaulle  
45650 SAINT-JEAN-LE-BLANC

50 boulevard Jean Dorat  
83700 SAINT-RAPHAËL

1 rue Job  
67000 STRASBOURG

12 rue de Chabannes  
83000 TOULON

7 rue Chabanon  
31200 TOULOUSE

279 rue Giraudeau  
37000 TOURS

# CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION\*

Ne rien inscrire dans ce cadre - Réservé aux services de l'Ufcv

N° session 1 : ..... N° session 2 : ..... Reçu le : .....

N° Inscription : ..... N° Stagiaire : ..... /..... /.....

## FICHE D'INSCRIPTION 1/2

(1) Cocher la case correspondante (2) Écrire en CAPITALE

### INSCRIPTION

Vous devez obligatoirement être inscrit-e auprès du site du ministère : [jeunes.gouv.fr/bafa-bafd](http://jeunes.gouv.fr/bafa-bafd).  
Vous devez avoir 16 ans révolus au 1<sup>er</sup> jour de la session pour le Bafa et 18 ans pour le Bafd.  
Pour les stagiaires mineur-es, une autorisation parentale signée est obligatoire.  
L'inscription n'est définitive que lorsque votre dossier est complet et qu'il contient la fiche d'inscription, le paiement et les pièces administratives obligatoires : prise en charge signée, titre ou diplôme ou dérogation pour accéder au Bafd et pour les approfondissements et perfectionnement, certificat de stage pratique de 14 jours minimum validé par la DDCS/DDCSPP du lieu du stage.  
Les participant-es à la session s'engagent à respecter le cadre réglementaire des cursus Bafa et Bafd : âge requis, délai, durée et validité des stages pratiques. L'Ufcv ne saurait être tenue pour responsable en cas de manquement à ces obligations par le-la stagiaire.

### PRIX ET PAIEMENT DES SESSIONS

Le prix des sessions comprend les frais d'enseignement, le matériel pédagogique et selon le type de session choisi, l'hébergement et la restauration. Sauf exception, les frais de transport restent à la charge des stagiaires. Un acompte de 170 € est demandé. Le solde doit être réglé au plus tard 15 jours avant le début de la session. Le règlement peut s'effectuer en espèce, par chèque, par chèque ANCV et par carte bancaire pour les inscriptions en ligne.

### CONVOCAION, DATES ET LIEUX DE SESSIONS

Une convocation précisant le lieu, les moyens d'accès, les heures de début et de fin de session, le nécessaire à emporter, vous sera envoyée avant le début de la session sous réserve que votre dossier soit complet et que la session soit réglée en totalité.  
Les dates et lieux de sessions sont susceptibles de modification afin de garantir une organisation dans les meilleures conditions.

### ASSURANCE

L'Ufcv souscrit un contrat Responsabilité Civile qui en cas d'accident vous permet d'obtenir un remboursement complémentaire à celui de la sécurité sociale, voire de la mutuelle, si vous en possédez une.

### DROIT DE RÉTRACTATION

Conformément à la loi, dans le cas d'un paiement en ligne, vous bénéficiez d'un délai de rétractation de quatorze (14) jours. Cette demande est à formuler auprès de la délégation organisatrice de votre session. Ce droit ne pourra plus être invoqué après 17h la veille de la session.

### ANNULATION, REPORT DU FAIT DU STAGIAIRE

En cas d'annulation de votre part, il sera retenu :  
- jusqu'à 15 jours avant la session : 80 €  
- moins de 15 jours avant la session : 170 €  
- le 1<sup>er</sup> jour de la session : 100 % du montant de la session.  
Un (1) seul report est autorisé :  
- s'il est demandé jusqu'à 15 jours avant le début de la session, il ne fait l'objet d'aucune pénalité.  
- moins de 15 jours avant, des frais administratifs d'un montant de 80 € sont exigés.

### RÈGLES DE VIE, EXCLUSION

Les participant-es s'engagent à respecter les règles de vie définies par l'Ufcv et présentées le premier jour de la session. En cas de manquement grave à ces règles ou si l'équipe d'encadrement constate que le comportement d'un stagiaire est susceptible de compromettre le bon déroulement de la session, sa sécurité ou celle des participant-es, une exclusion peut-être prononcée.  
Les participant-es s'engagent à prendre toutes les dispositions pour assurer à leurs frais leur retour, aucun remboursement n'est effectué.  
Dans le cas des participant-es mineur-es, les responsables légaux sont immédiatement prévenus.

### ABANDON, ABSENCE

En cas de non présence sur la session le premier jour, d'abandon en cours (quel qu'en soit le motif) ou d'exclusion, aucun remboursement ne sera effectué.  
Aucune absence n'est admise, la session de formation doit être suivie dans son intégralité.

### ANNULATION DU FAIT DE L'UFCV

Une session peut être annulée si les conditions de lieu, d'effectifs ou d'encadrement ne permettent pas d'en assurer la qualité. Vous êtes immédiatement informé-es et un report sur une autre session est proposé. Si cette solution ne convient pas, les sommes versées sont remboursées.

### PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les informations personnelles communiquées sont indispensables au traitement des inscriptions, elles sont strictement confidentielles et ne sont pas transmises à des tiers. Conformément à la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles et aux réglementations nationales et européennes en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification et d'opposition sur ses données. Ce droit peut être exercé par courrier postal à l'adresse suivante : Ufcv (siège national) - Service communication - 140 avenue Jean Lolive - Bâtiment C3 Lavoisier - 93500 Pantin.  
**Consultez notre politique de confidentialité dans son intégralité sur [bafa.ufcv.fr](http://bafa.ufcv.fr)**

(1) Mme  M.  N° jeunes.gouv.fr : .....

(2) Nom de naissance : .....

(2) Nom marital : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Pays : ..... Nationalité : .....

Téléphone fixe : ..... Mobile : .....

Coller ici  
une photo  
d'identité  
récente

### Pour recevoir votre confirmation d'inscription, indiquez ci-dessous votre adresse e-mail

(2) Adresse e-mail : .....

(1) Sexe : F  H  Date de naissance : ..... / ..... / .....

Lieu : ..... Département ou pays : .....

Situation : étudiant-e  salarié-e  autre  (préciser) .....

(1) Possédez-vous le PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) OUI  NON

### JE M'INSCRIS À UNE FORMATION

Bafa

Formation générale Bafa

Dates : .....

Approfondissement Bafa  Qualification Bafa

(photocopie de stage pratique obligatoire)

Dates : .....

Thème : .....

Bafd

Formation générale Bafd

Dates : .....

Perfectionnement Bafd

(photocopie de stage pratique obligatoire)

Dates : .....

LIEU : .....

Second choix, autres dates envisagées : .....

(1) Pension complète  Demi-pension  Externat

### RÉGIMES ALIMENTAIRES / ALLERGIES

.....

.....

### PIÈCES À FOURNIR - JE JOINS À MA FICHE D'INSCRIPTION

un chèque d'un montant de..... €

Approfondissement Bafa : mon certificat de stage pratique  Bafd : une copie du Bafa, ou une dérogation

Qualification Bafa : pièces spécifiques à retrouver sur [bafa.ufcv.fr](http://bafa.ufcv.fr)

\*nos CGI sont aménagées temporairement pendant la crise sanitaire à retrouver sur [bafa.ufcv.fr](http://bafa.ufcv.fr)